

## Les Journées SIA

Les journées portes ouvertes de l'architecture et de l'ingénierie contemporaines sont un rendez-vous incontournable pour les amatrices et amateurs de la culture du bâti. Elles offrent un instantané de la construction suisse romande contemporaine. Habitations individuelles, logements collectifs, espaces publics, lieux culturels, ouvrages d'art, etc. Tous les types de bâtiments, neufs ou rénovés, sont mis à l'honneur.

## Modalités d'inscription

### QUI PEUT S'INSCRIRE ?

L'inscription d'objets est réservée aux membres individuels, membres bureaux et membres d'honneur de la SIA affiliés aux sections participant aux Journées 2023, à savoir : Fribourg, Genève, Jura/Jura bernois, Neuchâtel, Valais, Vaud. Les membres étudiants ne peuvent pas présenter d'objets.

Les architectes et les ingénieur-es qui ne sont pas membres SIA mais qui souhaitent participer aux Journées SIA peuvent déposer une demande d'affiliation à la SIA ([www.sia.ch/fr/affiliation](http://www.sia.ch/fr/affiliation)). En cas de satisfaction aux conditions d'adhésion, la participation aux Journées SIA devient possible.

### QUELS OBJETS/RÉALISATIONS PEUT-ON INSCRIRE ?

Les membres SIA peuvent présenter un ou plusieurs objets (maximum cinq objets), dont la construction s'est achevée entre l'été 2021 et l'été 2023. Les objets présentés aux Journées SIA 2023 ne doivent pas déjà avoir été présentés lors d'une précédente édition de la manifestation. Pour des raisons de sécurité, il n'est pas possible de présenter un objet en cours de chantier (de telles visites sont toutefois possibles pour des objets ne pouvant pas être visités une fois achevés, mais doivent faire l'objet d'une demande spéciale : [info@journees-sia.ch](mailto:info@journees-sia.ch))

La manifestation se voulant un instantané de la production contemporaine des membres SIA, elle valorise tant les logements privés que collectifs. Nous encourageons donc les maîtres de l'ouvrage et mandataires de bâtiments publics, d'espaces publics et paysagers à inscrire leurs réalisations.

### QUEL EST LE TARIF ?

**Une finance d'inscription de CHF 300.- HT est demandée pour chaque objet inscrit.**

Celle-ci permet de financer la réalisation des supports de communication et l'organisation de la manifestation. En cas d'annulation d'une visite, la finance d'inscription n'est pas remboursée. En cas d'annulation de la manifestation, la finance d'inscription sera valable pour l'édition reportée.

Vous recevrez une facture pour vous acquitter de la finance d'inscription. Les bureaux participants s'engagent à régler le montant dû dans le délai imparti.

## COMMENT ET QUAND S'INSCRIRE ?

**Inscription sur [www.journées-sia.ch/inscription](http://www.journées-sia.ch/inscription).** L'inscription et l'envoi des documents se font exclusivement par le site internet.

Lors de l'inscription, le ou la mandataire transmet via le site internet les données relatives à son objet (photos libres de droit, texte de description, liste des mandataires, adresse et coordonnées GPS).

Dès que les objets inscrits ont été validés, ils sont mis en ligne et visibles sur le site. Il n'est pas possible de modifier les données transmises. Les éventuelles modifications souhaitées doivent être communiquées par mail à [info@journées-sia.ch](mailto:info@journées-sia.ch).

Les dates et horaires de visite peuvent être renseignés dès l'inscription ou ultérieurement, mais au plus tard le **jeudi 4 mai**. Passé ce délai, les horaires ne pourront pas être modifiés.

## Organisation des visites, conseils et engagements

Les Journées SIA sont avant tout un outil didactique. Elles permettent à l'architecte et à l'ingénieur-e d'expliquer au grand public leur travail et le processus de projet. Cette démarche nécessite une implication active et la présence sur place de l'architecte, de l'ingénieur-e et du maître de l'ouvrage. Pour le public, les Journées SIA sont une occasion privilégiée d'appréhender les enjeux de l'architecture contemporaines et du développement urbain, et de comprendre le rôle des professionnel-les SIA dans l'amélioration de notre cadre de vie.

### ORGANISATION DES VISITES

Les mandataires (architecte et ingénieur-e) définissent les horaires des portes ouvertes et des visites guidées **en accord avec le maître de l'ouvrage**. Chaque réalisation présentée devra faire l'objet d'une ou plusieurs plages horaires de visite, d'une durée de 3 heures minimum. Il est recommandé d'organiser des visites guidées durant les plages horaires. Les mandataires doivent être présent-es lors des portes ouvertes, pour accueillir et informer le public. Les visiteurs et visiteuses n'ont pas besoin de s'inscrire préalablement pour les visites sauf demande explicite lors de l'inscription de l'objet. La gestion des inscriptions incombe alors à l'architecte, à l'ingénieur-e ou au maître de l'ouvrage. Le nombre de participant-es peut varier selon le choix des horaires, le lieu, la densité d'objets inscrits ou le type d'objet. A noter que les habitations individuelles sont très fréquentées.

### CONSEILS

**Sur la base des expériences des éditions précédentes, voici quelques remarques /conseils à propos de l'organisation des visites :**

- Pour les bâtiments publics ou les espaces ouverts accessibles en tout temps, il est préférable d'organiser une ou deux visites guidées didactiques ciblées, avec si possible la visite de parties de bâtiment habituellement fermées au public. Nous recommandons d'expliquer la particularité de la démarche dans le texte explicatif publié en ligne. Le public sera ainsi invité à redécouvrir un bâtiment qu'il fréquente déjà.
- Pour les immeubles d'habitation, un logement au moins doit pouvoir être visité.

- **La bonne réussite des visites dépend fortement de l'implication des mandataires dans la promotion des visites.**
  - Il est recommandé d'inviter des personnes susceptibles d'être intéressées par la visite (carnet d'adresses de l'architecte et du maître de l'ouvrage).
  - Il est également recommandé de faire la promotion de votre visite sur vos propres réseaux sociaux (événement Facebook ou publication/story Instagram), en identifiant les pages des Journées SIA dans les publications afin de nous permettre de les relayer. Nous vous fournirons des visuels pour vous aider dans cette tâche.
- Si les dates le permettent, il est possible de profiter des Journées SIA pour l'inauguration du bâtiment.
- Une bannière aux couleurs des Journées SIA vous sera distribuée. Pensez à la placer de manière à faciliter l'accès.
- Les coordonnées GPS fournies pour l'inscription du bâtiment doivent correspondre à l'entrée ou au lieu de rencontre avec le public.
- Une visite guidée peut mettre en avant un thème particulier. Le rôle des ingénieur-es peut ainsi être mis en avant.

## ENGAGEMENT

### Chaque mandataire participant-e est responsable de la bonne marche de ses visites

- La présence des mandataires (architectes et/ou ingénieur-e) est obligatoire lors des heures d'ouverture pour fournir des explications au public.
- Le maître de l'ouvrage concerné a donné son accord pour ouvrir son bâtiment au public. Le ou la mandataire participant-e doit définir avec le maître de l'ouvrage les horaires des portes ouvertes et des visites guidées.
- L'architecte et/ou l'ingénieur-e ainsi que le maître de l'ouvrage sont seul-es responsables du bon déroulement des visites.
- La SIA ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas de dommage ou accident.

## COVID-19

La manifestation aura lieu dans le respect des éventuelles normes sanitaires en vigueur à ce moment-là. Si l'événement devait être annulé, il serait reporté à une date ultérieure. Les inscriptions resteraient alors valables.

## Communication de l'événement

Les Journées SIA jouissent d'une grande popularité auprès des médias. Qu'il s'agisse des revues spécialisées ou des médias grand public, l'événement est toujours relayé via de nombreux articles et publications à travers toute la Suisse romande.

Afin de promouvoir efficacement l'événement, le comité d'organisation met également en place de nombreux de communication et diffusent la manifestation via différents supports :

- Site internet : [www.journees-sia.ch](http://www.journees-sia.ch)

- Sites internet des sections organisatrices
- Site internet et newsletter SIA suisse
- Espazium et Revue Tracés
- Flyers et affiches diffusés sur tout le territoire suisse romand
- Dossier spécial dans le magazine Espaces contemporains
- Communiqués et dossiers de presse, diffusés auprès des médias de toute la Suisse romande
- Communication sur les réseaux sociaux de l'événement et des sections (Facebook, Instagram, LinkedIn)
- Communication via différents agendas en ligne (TempsLibre, Fondation CUB, etc.)

## Organisation et contact

Les Journées SIA 2023 sont organisées par les six sections romandes de la SIA.

### COMITÉ D'ORGANISATION

Section représentée	
Fribourg	Muriel Rey
Genève	Didier Collin Bruno Da Cruz Patrizia Gabrielli Stephan Gratzer Mathieu Rouillon
Jura/Jura bernois	Pascal Burri
Neuchâtel	Alexis Vienny
Valais	Delphine Bugaud Alice Gras
Vaud	Leila Gomez Camille Trechot Jaouida Zehou

Le projet est piloté par le bureau de la SIA Vaud.

### CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Des questions ? N'hésitez pas à nous contacter !

Courriel : [info@journees-sia.ch](mailto:info@journees-sia.ch)

Téléphone : 021 646 34 21 (mardi et jeudi matin de 8h30 à 12h00)